

## Climate City Contract

# Contrat Ville Climat 2030

## Volet engagements



*Le contenu de ce document reflète uniquement le point de vue de l'auteur. La Commission européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'il contient.*





## Table des matières

Table des matières.....	2
1 Introduction.....	3
2 Objectif neutralité carbone.....	7
3 Priorités stratégiques.....	8
4 Processus et principes organisationnels.....	14
5 Signatures.....	19



## 1 Introduction

En 2023, 6 des 9 limites planétaires, définies comme les limites d'habitabilité de la Terre, ont été franchies. La crise du climat, l'érosion de la biodiversité, la raréfaction des ressources, la pollution de l'eau et de l'air, l'artificialisation et la stérilisation des sols.... sont intrinsèquement liées et ont la même origine : la poursuite de la croissance économique dans un monde fini. Pour les résoudre, ces crises doivent être traitées ensemble, de manière globale et systémique.

Ainsi, l'Accord de Paris de 2016 a posé la neutralité carbone comme nouvel horizon à l'échelle mondiale pour limiter l'augmentation de la température à 2°C d'ici 2100. Cette notion induit une réduction drastique et immédiate des émissions de gaz à effet de serre et la recherche de solutions de captage du carbone des émissions résiduelles.

La mission européenne «100 villes climatiquement neutres et intelligentes d'ici 2030» a pour objectif de soutenir cette accélération du changement mais aussi de remplir les objectifs de l'Accord de Paris et de mettre en place le Green Deal européen, dans le but final de démontrer qu'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 est possible et atteignable pour tous. Les villes sélectionnées sont donc des exemples moteurs de l'engagement européen.

Nantes Métropole est fière de faire partie de ce programme. Cet engagement prouve la réelle détermination de la Métropole et de ses acteurs à mettre en place les actions nécessaires pour faire face à la crise climatique, à pousser encore plus loin leurs engagements et à prendre leur part de responsabilité.

L'écriture du Climate City Contract de Nantes Métropole a été une formidable opportunité pour réaffirmer le volontarisme du territoire face à l'urgence climatique et énergétique et pour impliquer activement les partenaires des secteurs publics et privés. L'objectif étant de passer à la vitesse supérieure et de mettre en place le maximum d'actions pour atteindre au plus vite la neutralité carbone, tout en montrant l'exemple et en traçant le chemin pour les futures villes s'engageant dans ce processus.

Pour Nantes Métropole, le climat s'inscrit dans une transition plus globale, prenant notamment en compte la transition démographique, sociale, économique ou encore technologique qui se croisent pour effectuer une transition juste, équitable et réussie pour tous.

À travers cette démarche, Nantes Métropole affirme son rôle de leader régional dans la transition vers une économie bas carbone, démontrant sa volonté de transformer les défis climatiques en opportunités durables, et ce, grâce à une approche réfléchie et concertée avec des partenaires experts dans le domaine.



## État des lieux

- Nantes Métropole a connu une croissance démographique significative, posant des défis en matière de logement et d'infrastructure, dans l'optique de la neutralité carbone d'ici 2030.
- L'augmentation des températures et des vagues de chaleur nécessite des stratégies de décarbonation pour l'atténuation et l'adaptation.
- La qualité de l'air s'est améliorée mais reste une préoccupation en raison des émissions liées aux transports et à l'habitat.
- Les vagues de chaleur deviennent plus fréquentes et sévères, impactant le confort urbain et la santé publique.

## Un engagement moral et réglementaire

Nantes Métropole va au-delà de ses simples obligations légales en affirmant son engagement moral dans la contribution à l'atteinte de la neutralité carbone à l'échelle mondiale, conformément aux Accords de Paris. La métropole s'engage explicitement à œuvrer pour la création d'une ville plus saine, plus agréable et plus équitable, tel que défini par Net Zero Cities. Pour concrétiser cet engagement, Nantes Métropole a rédigé un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui inclut le scope 3, dépassant ainsi les simples exigences réglementaires. Cela démontre un véritable désir de changement et une volonté d'aller au-delà des normes nationales en matière de lutte contre le changement climatique. La métropole a pris l'initiative de collaborer étroitement avec les élus, les experts de la métropole, les acteurs locaux et les citoyens en organisant des groupes de travail dédiés à la transition écologique. Ces sessions de travail sont détaillées dans la partie *IV-Processus et principes organisationnels* ainsi que dans le plan d'action.

En outre, Nantes Métropole travaille en étroite collaboration avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) des Pays de la Loire. Cette collaboration permet une approche plus approfondie et scientifique de la réduction de l'empreinte carbone à l'échelle du territoire. Le GIEC des Pays de la Loire se penche également sur les stratégies d'adaptation au changement climatique, visant ainsi à améliorer la qualité de vie des habitants de la métropole et la résilience du territoire.

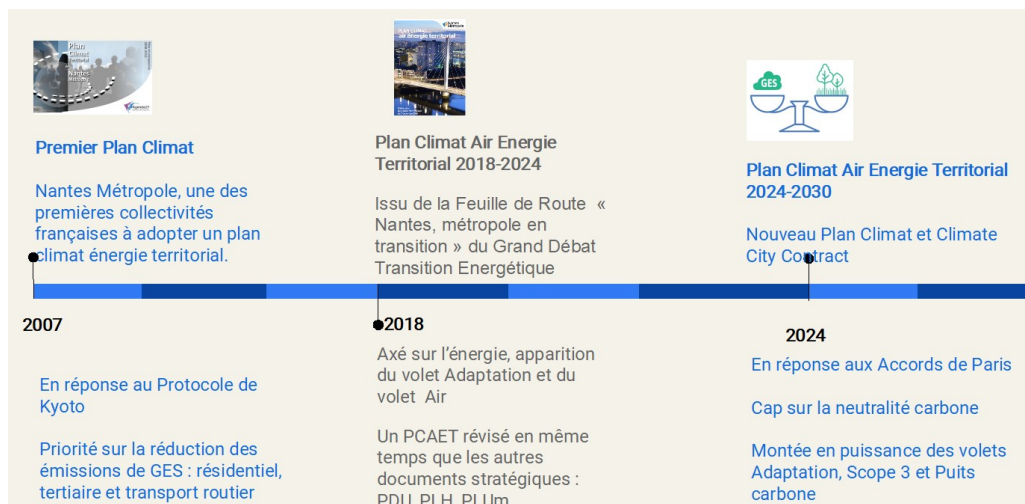
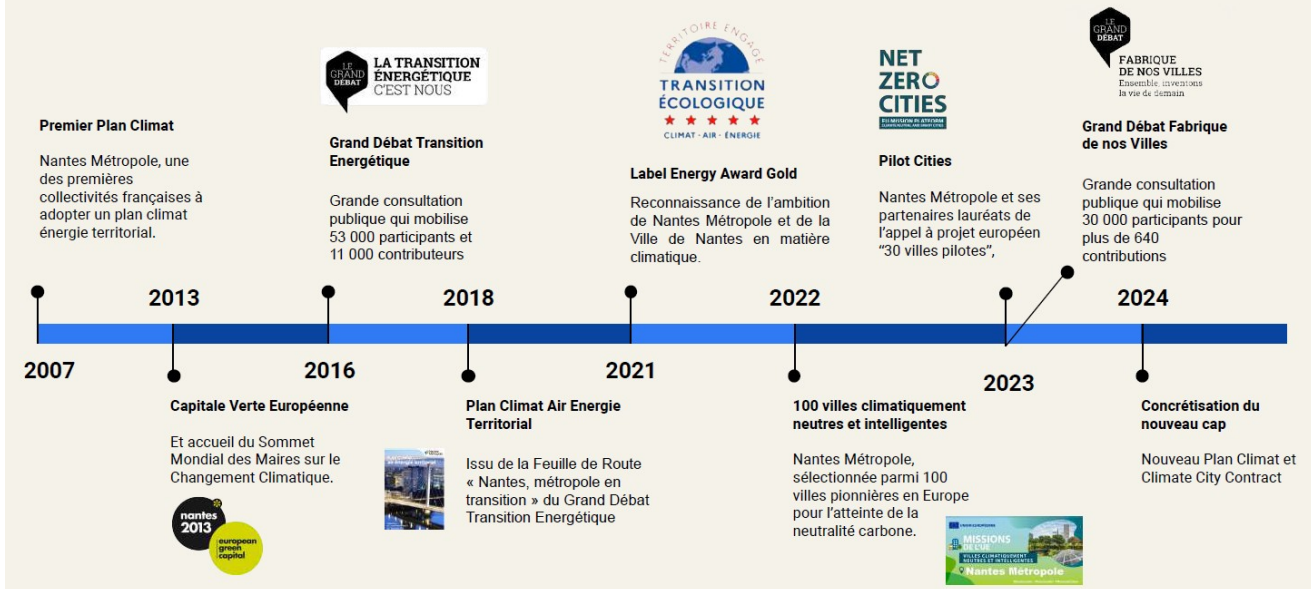
## Un engagement de longue date

- **2006 Agenda 21 local:** Nantes Métropole s'engage dans la lutte contre l'effet de serre



- **2007 premier plan climat** : Nantes Métropole est une des premières collectivités françaises à adopter un plan climat énergie territorial
- **2013 capitale verte Européenne** et accueil du Sommet mondial des Maires sur le Changement Climatique
- **2015 premier label *Energy Award***: label pour la ville de Nantes récompensant le processus de management de la politique climat de la collectivité et les actions en découlant
- **2016 grand Débat Transition Énergétique**: consultation publique qui mobilise 53 000 participants et 11 000 contributeurs
- **2018 Plan climat air énergie territorial**
- **2019 Capitale Européenne de l'Innovation**: suite au grand Débat Transition Énergétique
- **2021 Label *Energy Award Gold***: reconnaissance de l'ambition de Nantes Métropole et de la ville de Nantes en matière climatique
- **2021 signature de la nouvelle convention des Maires**
- **2022 100 villes climatiquement neutres et intelligentes**: sélection de Nantes Métropole parmi 100 villes pionnières en Europe pour l'atteinte de la neutralité carbone
- **2023 Pilot Cities**: Nantes Métropole et ses partenaires lauréats de l'appel à projet européen «30 villes pilotes», mise en place des Défis Climat
- **2023 Tournée du Climat et de la Biodiversité**: divers ateliers de sensibilisation animés par des scientifiques pour sensibiliser sur les enjeux climatique et de biodiversité
- **2023 grand débat fabrique de nos villes**: grande consultation publique qui mobilise 30 000 participants pour plus de 640 contributions.
- **2024 Nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial et Climate City Contract**

## Un engagement de longue date





## 2 Objectif neutralité carbone

Au-delà de viser une réduction drastique et immédiate des émissions de gaz à effet de serre et l'augmentation massive des puits de carbone, l'objectif de neutralité carbone permet de faire bénéficier le territoire et ses habitants de nombreux co-bénéfices. C'est le cas par exemple de l'amélioration de la qualité de l'air et de la santé humaine et environnementale. Les co-bénéfices de chaque action proposée seront détaillés en dans le plan d'action.

Les émissions des GES sur le périmètre de Nantes Métropole ne représentent que 40% des émissions réellement générées du fait de notre responsabilité (2 448 kteqCO<sub>2</sub>). Les 60% restants sont des émissions dites «importées» (ou Scope 3) effectuées en-dehors de notre territoire mais directement en lien avec nos activités et consommations (gestion des déchets, alimentation, tourisme, numérique, biens et services...).

Ainsi, le plan d'action de Nantes Métropole a l'ambition de cibler à la fois les secteurs émetteurs de GES sur le territoire mais également de mettre en place des actions proactives de réduction de la part des émissions importées.

Ainsi, le champ d'action pour Nantes Métropole portera sur:

- **Scope 1:** les émissions directes de GES, générées physiquement sur le territoire de la métropole par l'activité locale.
- **Scope 2:** les émissions indirectes, ne se produisant pas physiquement sur le territoire, mais associées à la consommation d'électricité, de chaleur et de froid.
- **Scope 3:** les émissions indirectes provenant du territoire, telles que celles liées à la gestion des déchets. Nantes Métropole fait également le choix d'intégrer une partie du scope 3 dans ses fiches actions, notamment concernant les enjeux autour du numérique, du tourisme et de l'alimentation.

Avec l'élaboration du Contrat Ville Climat, la métropole nantaise s'engage à prendre sa part de responsabilité vers une diminution des émissions des GES du territoire de 80% par rapport à une situation où aucune mesure environnementale ne serait mise en place d'ici 2030 (business as usual).

L'atteinte de cet objectif ambitieux ne sera pas possible par les actions seules de la métropole mais par une convergence d'engagements ambitieux, cohérents et alignés de la part de tous les acteurs. En effet, les compétences métropolitaines ne couvrent pas tous les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre et même lorsque c'est le cas, les politiques publiques ne peuvent

pas lever à elles seules tous les freins. Aucun domaine ne dépend uniquement des politiques publiques métropolitaines. Chaque action de la métropole est «contrainte» par le système dans lequel elle évolue, par les habitudes de modes de vie, par la résistance au changement, par le contexte législatif, par les choix de société etc. Les différents leviers à actionner relèvent autant de l'échelon métropolitain, régional, national qu'europpéen et autant du niveau des institutions que des privés. Nantes Métropole fait le choix de porter une forte ambition assortie d'un discours de vérité, pour porter des plaidoyers à la hauteur des enjeux.

### 3 Priorités stratégiques

La stratégie de la métropole nantaise issue du scénario Négawatt s'inscrit dans une démarche globale de soutenabilité. Cette stratégie vise à répondre aux impératifs énergétiques et climatiques, tout en nous orientant vers une société plus durable, plus équitable et plus résiliente, en traitant également les enjeux de biodiversité, de précarité, de pollution de l'air, etc. Le scénario est basé sur le trio gagnant : sobriété, efficacité, renouvelables.

#### 1. Sobriété

(supprimer les gaspillages, contenir l'étalement urbain, opter pour des alternatives à la voiture, réduire les emballages, etc.) La question de sobriété est prise en compte à l'échelle métropolitaine quel que soit le scope.

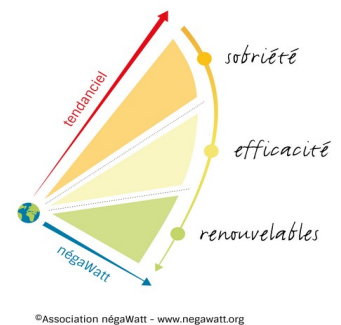
#### 2. Efficacité énergétique

(isoler les bâtiments, améliorer le rendement des appareils électriques ou des véhicules, etc.)

#### 3. Privilégier les énergies renouvelables pour leur faible impact sur l'environnement et leur caractère inépuisable

Ainsi, la sobriété est au cœur de toute politique énergie-climat qui doit en priorité éviter les consommations énergétiques (sobriété), les réduire (efficacité), puis en dernier recours consommer des énergies renouvelables (renouvelables).

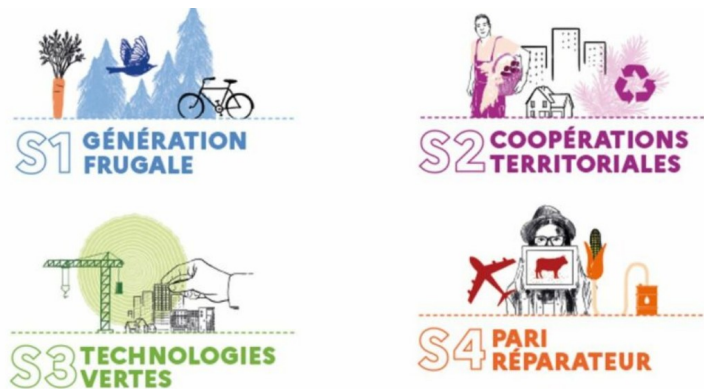
Le rapport Transitions 2050 de l'Ademe paru en novembre 2021 sur les scénarios pour atteindre la neutralité carbone illustre bien les quatre différentes approches: *génération frugale*, *coopérations territoriales*, *technologies vertes* ou *pari réparateur*. Ces scénarios portent tous une vision du monde de demain et doivent être regardés au prisme de l'équité ici et ailleurs, et de l'impact sur les autres enjeux de la transition écologique, notamment biodiversité, santé et ressources naturelles (métaux,...) . Ils sont tous cohérents, contrastés, difficiles et risqués, avec des impacts





collatéraux différents. La question de la mise en débat de ces différentes visions se pose. **La trajectoire nantaise privilégie les principes de frugalité (sobriété) et de coopérations territoriales.** C'est un réel choix politique qui est entièrement porté par la métropole.

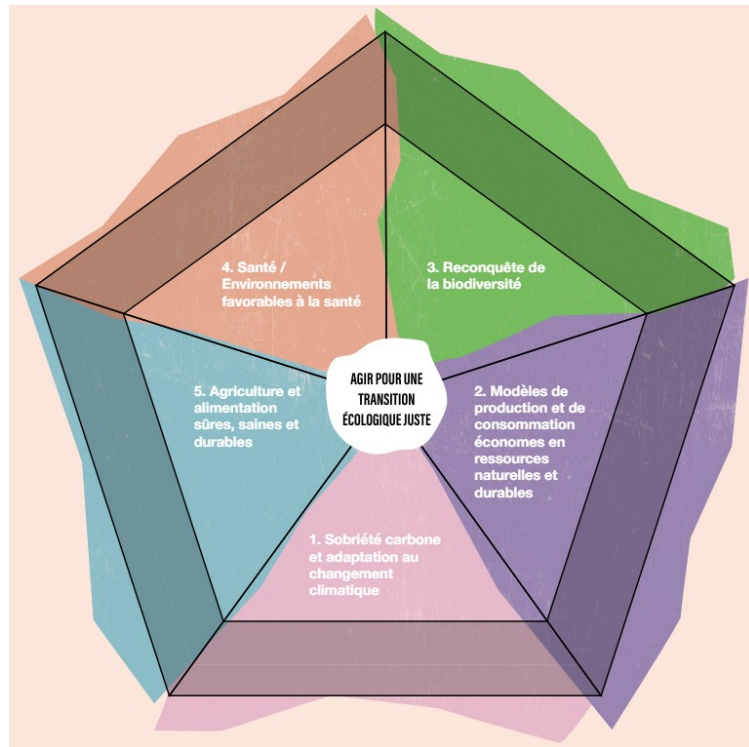
Il s'agit bien de transformer nos sociétés et nos organisations et non plus uniquement d'ajuster nos modèles en les optimisant au maximum. Il s'agit également d'accompagner les changements de modèles avec une évolution profonde de nos modes de vie à inventer et des imaginaires associés. Les enjeux de la transition écologique sont donc également culturels. A cet égard, les politiques politiques culturelles, d'éducation et d'accompagnement de la vie associative et de la jeunesse sont des leviers à activer.



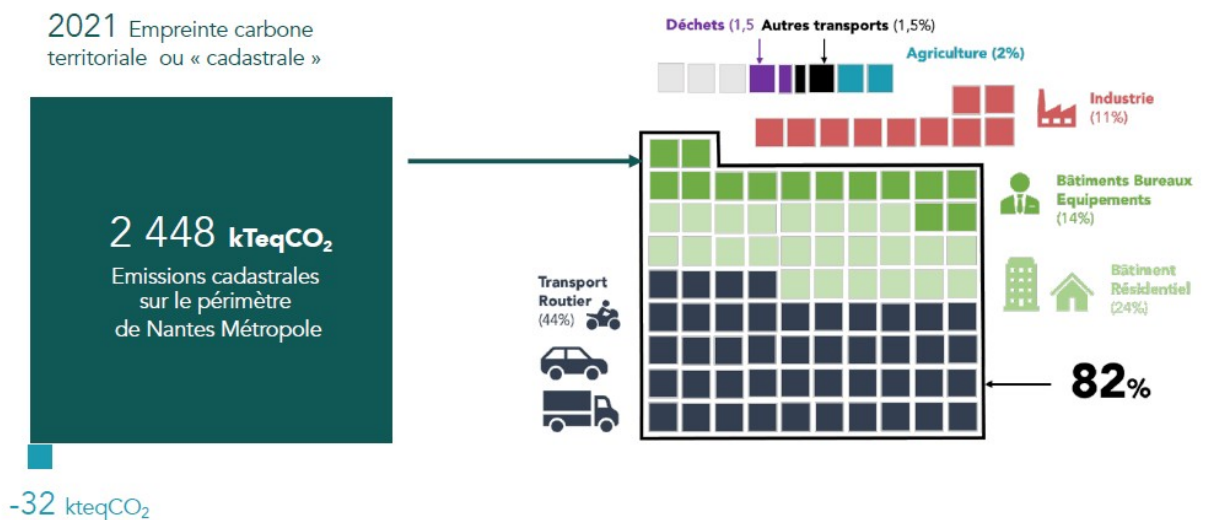
Les orientations politiques de la métropole et les scénarios 1 et 2 Ademe prônent de s'orienter préférentiellement vers des puits de carbone naturels plutôt que des puits de carbone techniques (mis à part les matériaux biosourcés). Et c'est effectivement le choix opéré par la métropole.

L'année 2021 a permis de poser un nouveau cadre stratégique pour la transition écologique sur le territoire de la métropole nantaise, inspiré de la feuille de route nationale de l'agenda 2030, traduction française des 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies. Il se traduit schématiquement sous la forme d'un **pentagone à 5 axes**, utilisé à la Ville de Nantes et à Nantes Métropole, «*pour définir et suivre les actions engagées en matière de transition écologique*»:

- sobriété carbone et adaptation au changement climatique
- modes de production et de consommation économes en ressources naturelles et durables,
- reconquête de la biodiversité,
- environnements favorables à la santé,
- agriculture et alimentation sûres, saines et durables.



Du fait de la haute vulnérabilité de Nantes Métropole face au changement climatique, la métropole s'est fixée des priorités clefs dans sa stratégie de neutralité carbone. Ces priorités clefs ont été choisies en fonction de leur poids dans le bilan carbone actuel, et ont ensuite été travaillées en profondeur dans les divers groupes de travail mis en place par la métropole:



Empreinte carbone de Nantes Métropole par secteur, AURAN 2024



## ○ Transport

Le poste Transport est le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre de Nantes Métropole. En effet, on constate que le secteur représente 44% de l’empreinte carbone du territoire. De ce fait, il nécessite une attention particulière tant sur la quantification des émissions que sur le choix des priorités pour la neutralité carbone 2030. C’est pour cette raison que Nantes Métropole a choisi de mettre l’accent sur des actions visant à réduire la place de la voiture en ville et le développement de modes de transport alternatifs (lutte contre l’autosolisme, augmentation de la part modale du vélo et des transports en commun par exemple). Nantes Métropole a pu constater plusieurs éléments en lien avec le poste transport:

- L’analyse des émissions directes (SCOPE 1) ne suffit pas à prendre en compte pleinement l’empreinte carbone des véhicules électriques ni la question des déplacements aériens, qui représentent respectivement 16% et 4% de l’empreinte carbone totale d’un Français.
- L’électrification généralisée des transports est devenue inévitable, impulsée par les politiques nationales et européennes. Elle offre une solution de mobilité sans émissions dans les zones peu denses. Cependant, sa mise en œuvre n’est pas entièrement sous le contrôle des politiques métropolitaines et reste soumise à des incertitudes quant à sa réalisation concrète. Il existe un risque lié à la capacité à atteindre ce niveau technologique. De plus, l’électrification des véhicules alourdit les émissions importées du territoire (Scope 3) et représente une menace sur les ressources.
- Les défis de la mobilité se concentrent sur l’impact de la voiture : consommation d’espace, végétalisation, et contribution à l’étalement urbain, entre autres. Atteindre les objectifs du Plan de Déplacement Urbain (PDU) ne suffit pas à s’aligner sur une trajectoire compatible avec la stratégie nationale de réduction des émissions de carbone. Il est nécessaire d’activer tous les leviers disponibles, notamment la sobriété et les changements de comportement, le transfert modal et les progrès technologiques.
- Privilégier les modes de transport actifs en centre-ville et en périphérie immédiate, ainsi que le covoiturage en péri-urbain, émergent comme des solutions favorables, offrant des bénéfices multiples et sans regrets.

## ○ Bâtiments

Le poste Bâtiment (comprenant le résidentiel et les bureaux/équipements) est le deuxième poste qui pèse le plus dans l’empreinte carbone de la métropole, (38% des émissions de GES du territoire métropolitain). Avec les Transports, il s’agit donc d’un des deux secteurs



prioritaires de Nantes Métropole. La métropole a pu tirer plusieurs enseignements de l'analyse de l'empreinte carbone liée au secteur du Bâtiment:

- Le parc de logements privés, en particulier les maisons individuelles, demeure la cible principale pour atteindre les objectifs de neutralité carbone. Les logements y sont souvent plus spacieux et le recours au gaz naturel y est plus répandu. Il est nécessaire de multiplier par 1,5 à 2 les rénovations annuelles, en se concentrant principalement sur les logements énergivores (classes E, F, G) et en exploitant les échéances réglementaires.
  - Le parc locatif social bénéficie déjà de performances élevées et d'une prise en charge substantielle (fonds, gouvernance technique, méthodes de rénovation). Il est largement connecté au réseau de chaleur, qui prédomine dans les logements collectifs et présente donc des émissions relativement faibles par rapport au parc privé.
  - La promotion de la sobriété énergétique au sein des logements privés représente un levier efficace et économique. Cette approche pourrait impacter les 350 000 logements individuels et avoir un effet significatif.
  - Il est crucial de ne pas négliger l'impact des émissions de gaz à effet de serre provenant des fuites de fluides frigorigènes des équipements de refroidissement domestiques. Bien que ce soit davantage une question réglementaire au niveau des fabricants, il est important de sensibiliser à la réduction de l'utilisation de ces équipements.
  - Alors que 80% du parc de logements est déjà existant, la rénovation énergétique demeure le principal moyen de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur résidentiel.
- **Innovations sociétales:** avec l'intégration de toutes les parties prenantes.

Nantes Métropole a mis en place des discussions profondes et collectives dans le cadre du renouvellement du Plan Climat Air Énergie Territorial et de l'élaboration du Climate City Contract. Diverses occasions ont été créées pour favoriser la collaboration entre les experts de Nantes Métropole et ceux des partenaires telles que les associations, les collectivités et les entreprises. Les citoyens n'ont pas été oubliés, notamment à travers les Grands Débats organisés depuis plusieurs années au sein de la métropole. Ces débats ont pour objectif d'inclure les citoyens dans les grands changements de la ville. En effet, Nantes Métropole a saisi l'opportunité offerte par Net Zero Cities de travailler de manière conjointe, dans une approche systémique et holistique pour arrêter le travail en silos cloisonnés qui ne permettait pas la construction partagée d'actions concrètes. Dans ce cadre, des rencontres mensuelles ont été planifiées afin de promouvoir cette collaboration. Ces diverses rencontres sont



détaillées dans Processus et Calendrier. Ces efforts conjoints ont contribué à assurer la cohérence et la robustesse des propositions du panel d'actions présentées dans le rapport.

Nantes Métropole travaille également en étroits liens avec l'Université Gustave Eiffel dans le cadre d'une évaluation des politiques publiques. En effet, pour faire suite aux Défis Climat mis en place avec l'appel à projet *Pilot Cities*, la métropole souhaite effectuer un suivi de ces Défis notamment pour constater leur impact sur le changement de comportement des citoyens du territoire. Cette évaluation a deux objectifs:

- Evaluer le dispositif (publics ciblés, résultats des actions initiées, communication, etc), pour soutenir les décisions sur sa poursuite après sa phase expérimentale financée par l'Union européenne.
- Capitaliser les enseignements de la démarche sur les freins et leviers aux changements de comportement, afin d'alimenter la réflexion de la métropole sur l'évolution des modes de vie, en lien avec ses politiques publiques concourant au marqueur transition écologique. Cette évaluation ne vise pas directement à évaluer la répliquabilité/transférabilité du dispositif à d'autres villes européennes, mais les enseignements issus de l'évaluation pourront alimenter cette réflexion.

## ○ Puits carbone naturels

La métropole a bien conscience qu'il est nécessaire de travailler sur les puits de carbone pour atteindre la neutralité climatique, cependant elle ne souhaite pas faire tout reposer sur ces derniers mais souhaite d'abord se concentrer sur la réduction maximale des émissions de gaz à effet de serre du territoire pour ensuite capter le résiduel. De plus, comme décrit plus haut, Nantes Métropole a choisi de se placer sur les scénarios 1 et 2 de l'Ademe ce qui implique de n'utiliser que des puits de carbone naturels – à l'exception des matériaux biosourcés. La métropole a pu constater plusieurs composantes:

- Pour atteindre les objectifs de neutralité carbone, il est nécessaire d'augmenter de manière significative la capacité de captation du territoire de Nantes Métropole, passant de 32 à 340 kT<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub> d'ici 2030, soit une multiplication par 10.
- Actuellement, les puits de carbone présents sur le territoire stockent environ 15 millions de tonnes de carbone. Il est crucial de veiller à ne pas libérer excessivement le carbone stocké dans les sols, que ce soit par des pratiques humaines telles que l'artificialisation des sols, ou en tenant compte des impacts du dérèglement climatique comme les incendies et la sécheresse.



- Même en mobilisant pleinement le territoire, l'objectif de 340 kTegCO<sub>2</sub> semble difficilement réalisable. La question de la disponibilité des surfaces interroge fortement le lien entre les différentes politiques publiques, notamment les projets agricoles. De nombreuses actions concernent la gestion des espaces et des pratiques.
- Il est crucial de définir un niveau d'effort territorialisé et planifié dans le temps, ce qui soulève la question de l'échelle et de la coopération entre les différents territoires.

La métropole souhaite ainsi mettre en place une collaboration active entre les diverses parties prenantes pour permettre une meilleure gestion et conservation des puits carbone présents sur le territoire. La question de la collaboration avec des partenaires en dehors de territoire de Nantes Métropole émerge et semble être la solution pour permettre un stockage et une gestion optimale des puits de carbone naturels.

Les investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone proviendront de diverses sources, incluant à la fois des acteurs publics et privés. Cette collaboration entre le secteur public et le secteur privé est essentielle pour financer les vastes projets requis pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. En outre, il est important de souligner que les co-bénéfices financiers générés par cette transition écologique surpasseront les coûts associés. En d'autres termes, les économies réalisées, les nouvelles opportunités économiques créées, ainsi que les gains en efficacité énergétique et en santé publique l'emporteront largement sur les investissements initiaux. Cela souligne non seulement la faisabilité économique de la neutralité carbone, mais également les avantages économiques à long terme pour l'ensemble de la société.

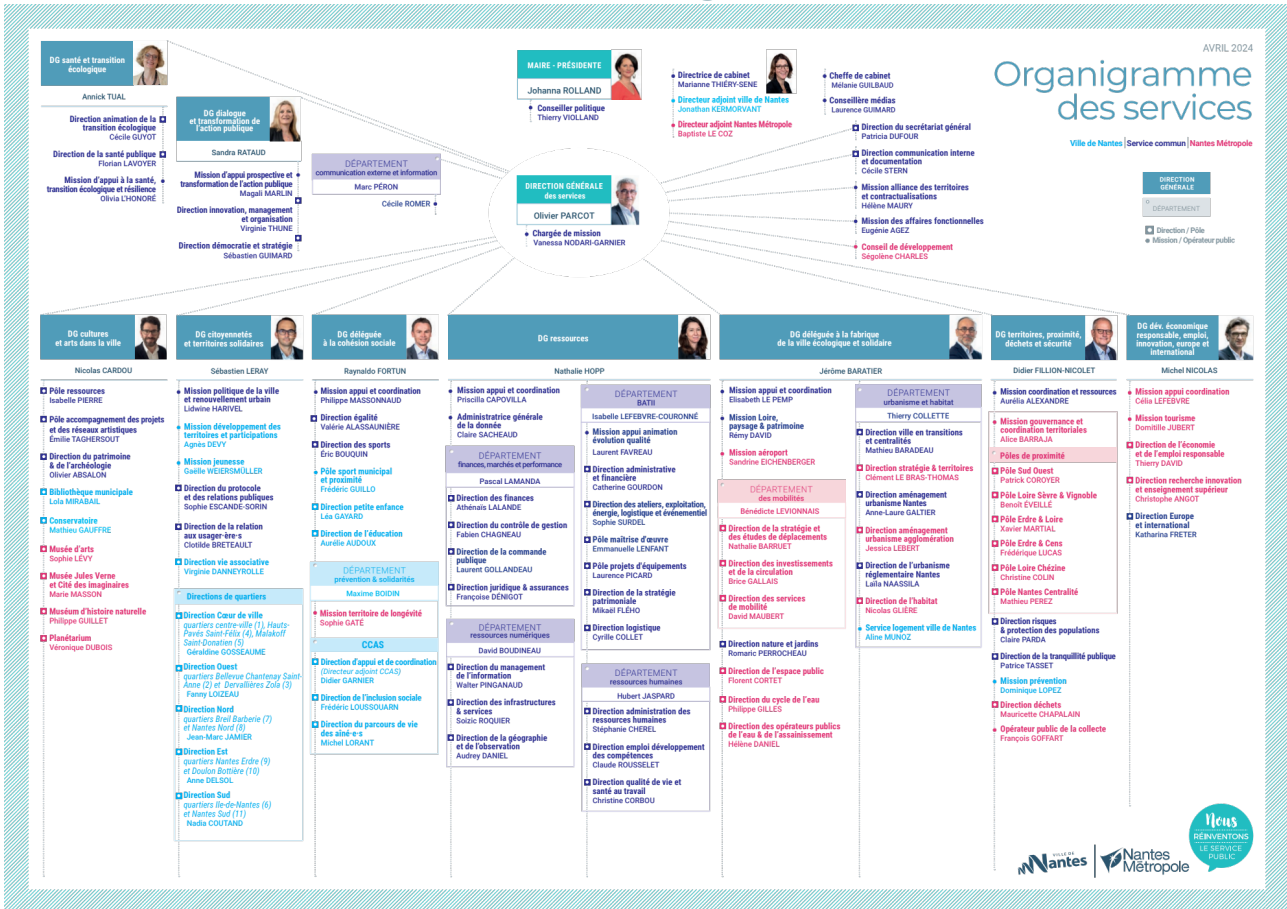
Tout en visant l'atteinte de neutralité carbone d'ici 2030 et en travaillant en profondeur sur les axes évoqués, il demeure important de prendre également en compte en compte d'autres thématiques ancrées dans la métropole:

- La préservation de la santé ONE HEALTH
- L'amélioration de la qualité de vie et de la solidarité
- La protection des ressources
- La favorisation des changement de pratiques
- La gestion des crises
- La reconquête de la biodiversité





# 4 Processus et principes organisationnels



Organisation interne de Nantes Métropole - 2024

La mobilisation des citoyens représente un des piliers fondamentaux pour parvenir à la neutralité climatique de Nantes Métropole, l'objectif étant de réduire drastiquement les émissions du territoire tout en créant un lien social profond et nécessaire à la transformation de la société. La transformation de la métropole s'appuie essentiellement sur l'inclusion sociale, qui sera renforcée par divers dispositifs novateurs contribuant à créer un écosystème en transition participatif. C'est dans ce contexte que Nantes Métropole a répondu à l'Appel à Projet "30 villes pilotes" de Net Zero Cities et a instauré les Défis Climat. Ces défis offrent une opportunité concrète d'engager les citoyens dans la transition écologique. À partir de Février 2024, Nantes Métropole invite les citoyens à contribuer individuellement à cette transition en proposant des défis réalisables à domicile via une application ainsi que la possibilité d'établir son bilan carbone. Il est également possible de prendre part aux défis collectifs, notamment par la participation à des ateliers de groupe. L'objectif de ces initiatives est de sensibiliser les citoyens aux enjeux climatiques et de les intégrer activement dans l'atteinte de la neutralité carbone de la métropole nantaise.

Nantes Métropole, s'inscrit résolument dans une démarche proactive en matière de durabilité et de lutte contre le changement climatique. Dans le cadre de cet engagement, la métropole a choisi de collaborer étroitement avec les experts de Net Zero Cities. Le partenariat entre Nantes Métropole



et les experts de Net Zero Cities revêt une importance particulière dans le domaine du financement de la transition vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement. La question cruciale du financement, souvent au cœur des enjeux liés à la durabilité, est ainsi prise en charge de manière proactive et concrète. L'objectif est d'établir des mécanismes financiers clairs et fiables, permettant d'assurer la mise en œuvre effective des initiatives nécessaires à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la promotion de modes de vie durables.

Les échanges en cours avec les experts de Net Zero Cities visent à définir des stratégies financières robustes, capables de soutenir pleinement la transition de Nantes Métropole vers une économie plus soutenable. Des discussions approfondies sont en cours pour identifier des sources de financement diversifiées et durables, garantissant ainsi la pérennité des actions entreprises dans le cadre de cette transition écologique (volet action).

Les résultats de ces échanges, ainsi que les conclusions tirées de cette collaboration fructueuse, seront consignés dans le volet financement du Climate City Contract. Ce contrat, en tant qu'instrument formel, servira de cadre opérationnel détaillé, décrivant les engagements spécifiques de Nantes Métropole en matière de financement climatique. Il deviendra ainsi un document de référence, fixant des objectifs financiers clairs et détaillés, et énonçant les mesures concrètes qui seront mises en place pour concrétiser les ambitions climatiques de la métropole.

Dans un souci d'amélioration continue et de suivi de l'atteinte des objectifs et sous réserve que le Climate City Contract soit un bon outil pour piloter la transition, une mise à jour du CCC sera assurée par le Département d'Animation de la Transition Écologique – pôle Climat, Participation Citoyenne, Alimentation de Nantes Métropole.

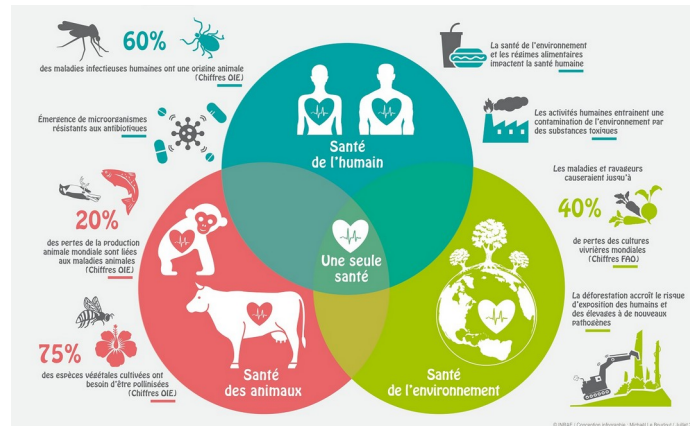
### **Un souhait de transversalité**

Nantes Métropole se positionne résolument en tant que moteur de changement et précurseur de solutions innovantes. Dans cette optique, la collectivité ambitionne d'explorer et de traiter de manière exhaustive toutes les thématiques connexes, afin de les intégrer de manière cohérente dans son processus de transition. C'est dans cette perspective globale que le principe «ONE HEALTH» a été intégré dans la structure de l'organisation de Nantes Métropole. Ce concept repose sur une reconfiguration stratégique de l'organisation interne de la métropole en fusionnant les directions dédiées à la santé et à la transition écologique. Cette démarche novatrice vise à établir des synergies significatives entre ces deux domaines cruciaux, créant ainsi une dynamique collective orientée vers l'élaboration d'une vision commune. L'objectif principal de « ONE HEALTH » est d'instaurer une véritable symbiose entre la santé publique et la transition écologique. En rassemblant ces deux piliers, Nantes Métropole aspire à instaurer une approche holistique, où la santé et l'environnement interagissent de manière intrinsèque. Cette vision transversale transcende les frontières traditionnelles des politiques publiques pour créer de l'interconnexion, permettant une réflexion profonde et complète sur la manière dont la santé et la transition écologique peuvent mutuellement s'enrichir. Par cette initiative visionnaire, Nantes Métropole s'inscrit dans une démarche avant-gardiste, démontrant sa





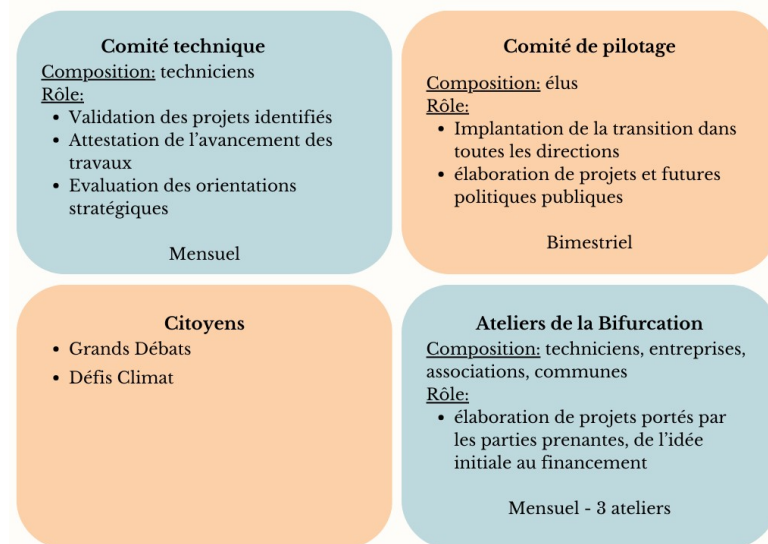
volonté de repenser les paradigmes existants et de placer la durabilité au cœur de ses préoccupations. « ONE HEALTH » incarne ainsi l'engagement concret de la métropole en faveur d'un avenir où la santé de la population est indissociable de l'équilibre écologique.



INRAE, conception de Michel Le Boulout, 2020

### Rencontres itératives

Afin de créer une démarche de travail solide et collective, NM a organisé entre 2023 et 2024 une série de rencontres itératives. Ces instances ont permis de créer du lien et de faire émerger des idées. Le but premier étant de développer une coopération institutionnelle locale avec les différents partenaires.



Récapitulatif des instances de travail de la métropole

La démarche entreprise par Nantes Métropole pour atteindre la neutralité carbone est un exemple éclairant de l'importance de l'engagement de toutes les parties prenantes dans la lutte contre le changement climatique. En reconnaissant que cet objectif ambitieux ne peut être atteint qu'avec la

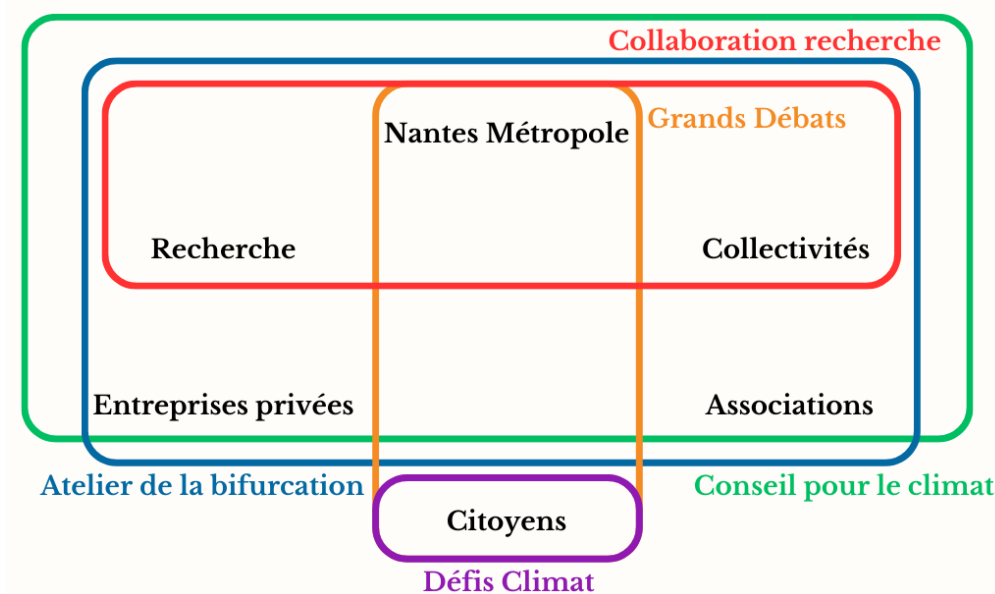


participation active et la collaboration de divers acteurs, Nantes Métropole montre une approche visionnaire.

La mise en place de nouvelles instances de gouvernance témoigne d'une volonté de créer des structures adaptées à la complexité des enjeux environnementaux et sociaux. Ces instances peuvent servir de plateformes où les connaissances, les idées et les perspectives diverses peuvent être partagées et intégrées dans le processus décisionnel. En favorisant un dialogue ouvert et transparent, Nantes Métropole s'efforce de créer un environnement propice à l'innovation et à la coopération. Ces innovations en matière de gouvernance seront décrites plus précisément dans *la partie C du plan d'action*.

De même, l'établissement de nouveaux groupes de travail dédiés à la transition écologique montre une volonté d'aborder les défis spécifiques liés à ce processus. En réunissant des experts, des représentants de la société civile, des entreprises et d'autres parties prenantes, ces groupes peuvent fournir une plateforme où les différentes perspectives peuvent être discutées et où des solutions concrètes peuvent être élaborées. Cette approche participative et inclusive est essentielle pour garantir que les décisions prises sont éclairées par une compréhension approfondie des réalités locales et des besoins divers de la communauté.

En fin de compte, la démarche de Nantes Métropole illustre l'importance de l'engagement communautaire et de la collaboration multisectorielle dans la lutte contre le changement climatique. En adoptant une approche inclusive et participative, Nantes Métropole montre la voie vers un avenir plus durable et résilient pour tous. Ces types d'innovations sociales seront décrites plus en détails dans *la partie C du Plan d'Action*.





Les moments cruciaux dans la création du Climate City Contract se dévoilent à travers la soumission de la candidature lors de l'appel à manifestation d'intérêt en début 2022. Cet acte déterminant a conduit à la sélection de Nantes Métropole parmi les lauréats en avril 2022. L'engagement s'intensifie alors avec la planification de la soumission du rapport final, prévue dans la période septembre-octobre 2024, ainsi que le lancement du projet Pilot Cities avec les Défis Climat dans le premier trimestre 2024. Ces jalons clés soulignent l'importance de l'implication de Nantes Métropole dans l'élaboration du Climate City Contract et marquent des étapes cruciales vers des objectifs environnementaux durables.



## 5 Signatures

Le document actuel représente la première mouture du Climate City Contract, établissant une alliance entre Nantes Métropole et ses parties prenantes dans cette initiative volontaire, collective et ambitieuse. Ce document a vocation à définir le chemin à emprunter jusqu'à la neutralité carbone en prenant en compte les multiples parties prenantes et en agissant en faveur des citoyens.

Les parties signataires s'obligent à respecter les objectifs, priorités et principes opérationnels énoncés dans le présent document. Elles s'engagent également à mobiliser, avec l'appui de la commission européenne, des ressources humaines et financières en adéquation avec les ambitions définies et en collaboration avec ses partenaires.

---

Monsieur Tristan RIOM, Vice-Président en charge du climat, des transitions énergétiques, de la transition alimentaire, de l'agriculture, de la résilience (pollution et forêts urbaines) et des mutations économiques